

**ANNALES 2018**

**1<sup>ER</sup> CONCOURS EXTERNE**

***CORPS DES ADJOINTS D'EDUCATION***

**DU CADRE D'EDUCATION ET DE  
SURVEILLANCE DE  
NOUVELLE-CALEDONIE**

**1<sup>ER</sup> CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 19 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE  
CORPS DES ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET  
DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : COMPOSITION SUR UN SUJET D'ORDRE  
GENERAL RELATIF A L'EDUCATION**

DUREE : 3 HEURES

COEF : 2

**SUJET**

**La réforme du BAC est actuellement en cours. On parle beaucoup  
d'épreuves qui se passeront : « à l'oral ».**

**Nos élèves étant timides par nature ou par respect aux différentes règles des  
cultures océaniques, ils ont moins de facilité pour s'exprimer à l'oral.  
(Histoire des Arts, différents oraux, etc.).**

**En tant qu'Adjoint(e) d'Education dans un collège :**

**Que pouvez-vous mettre en place pour « Faciliter le passage de leurs  
épreuves orales avec plus d'aisance » ?**

# CORRIGE SUJET



CONCOURS : EXTERNE

DATE : 19 MAI 2018

GRADE : ADJOINT D'EDUCATION

CADRE : DES PERSONNELS D'EDUCATION ET DE SURVEILLANCE DE NC

EPREUVE : COMPOSITION SUR UN SUJET D'ORDRE GENERAL  
RELATIF A L'EDUCATION

DUREE DE L'EPREUVE : 3 HEURES

COEFFICIENT : 2



\*Pendant les heures d'études, accompagnement éducatif, etc.

-Créer des jeux de rôle entre les élèves, élèves et A. Education.

-Travail en collaboration avec la documentaliste, l'équipe pédagogique, les associations de parents d'élèves, etc.

\*Cette liste n'est pas exhaustive.

**Proposition d'évaluation**

Plan, orthographe, présentation : 4 Points

Réflexion et argumentation : 16 Points

**1<sup>ER</sup> CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 19 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE  
CORPS DES ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET  
DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALEDONIE**

-----|<< >>|-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REDACTION D'UNE COURTE NOTE DE  
SYNTHESE D'UN DOSSIER PORTANT SUR DES PROBLEMES ECONOMIQUES,  
SOCIAUX ET CULTURELS DU MONDE CONTEMPORAIN**

DUREE : 2 HEURES

COEF : 2

**SUJET**

Ce sujet comporte 7 pages y compris la page de garde.

A l'aide des documents joints, on vous demande de rédiger une note de synthèse sur le débat concernant la suppression des notes à l'école.

**LISTE DE DOCUMENTS**

**Document n°1** : Une étude du CNRS préconise de renoncer aux notes à l'école- Par Valentine Arama- Publié le 16/03/2016 à 16:31 – Le Figaro

**Document n° 2** : L'école peut-elle vraiment vivre sans notes-Par Mattea Battaglia- Publié le 13/12/2014- Le Monde

**Document n° 3** : La suppression partielle des notes réduirait les inégalités entre élèves- Par Aurélie Collas- Publié le 15/03/2015- Le Monde

**Document n°1 : Une étude du CNRS préconise de renoncer aux notes à l'école- Par Valentine Arama- Publié le 16/03/2016 à 16:31 – Le Figaro**

Selon les conclusions du centre de recherches, l'évaluation par compétences permettrait notamment aux élèves de familles défavorisées d'augmenter leurs performances.

L'évaluation par compétences pour diminuer les inégalités entre élèves? C'est ce que recommande le CNRS dans une étude, dont les résultats ont été présentés le 4 mars. Menée pour la première fois sur l'ensemble d'une académie - celle de Tours Poitiers -, l'étude s'est appuyée sur 70 établissements, dont 59 collèges, pendant toute l'année scolaire 2014-2015. Poursuivie pour 2015-2016, elle concerne cette fois 35 collèges et 5 lycées. Au total, c'est 6000 élèves qui ont été concernés par cette étude, scolarisés entre la 6ème et la 3ème. Sur toute l'année scolaire, un groupe expérimental a donc testé une nouvelle forme d'évaluation. À la place des notes, une appréciation par compétences, où le professeur peut dire si telle ou telle aptitude est «très bien acquise», «acquise», «pas acquise» ou «en cours d'acquisition». Dès lors, il ne s'agit plus de noter un devoir de français, mais de dire si l'élève est apte à écrire un texte de plusieurs lignes ou s'il respecte les techniques de grammaire, par exemple.

Pour Pascal Hugué, directeur de recherche au CNRS, ce système permettrait une évaluation plus qualitative et plus informative sur les capacités des élèves. Joint par *Le Figaro*, ce dernier explique que cette méthode permet également une plus grande progression pour les élèves défavorisés. «Ce moyen d'évaluation est moins stigmatisant, chaque élève peut se concentrer sur ses points faibles ou ses points forts, sans rentrer automatiquement dans une logique de comparaison récurrente et nuisible». En effet, selon les résultats de l'étude, l'évaluation par compétences associée à un usage raisonné de la note permet de «diviser par deux l'écart de performance entre élèves de familles défavorisées et favorisées». En outre, si cette méthode permet d'aider les élèves en difficulté, elle serait aussi favorable aux bons élèves. «L'expérience montre que tous les élèves tirent bénéfice de l'introduction de l'évaluation par compétences, et d'un usage raisonné, et plus restrictif de la note», indique le rapport de l'étude du CNRS.

**«Ce n'est pas une étude scientifique»**

Des conclusions qui sont cependant loin de mettre tout le monde d'accord. Jean-Rémi Girard, le vice-président du syndicat enseignant SNALC-FGAF, remet en cause auprès du *Figaro* la méthode utilisée pour mener l'étude, qu'il qualifie de «non scientifique». «Ce n'est pas un rapport puisque l'étude n'est pas publiée. Elle n'est même pas rédigée. Le fait que l'expérimentation n'ait fonctionné que pour les mathématiques est bien la preuve que ce n'est pas une étude scientifique», relève-t-il. En effet, l'évaluation par compétences a surtout porté ses fruits en mathématiques. C'est moins le cas pour les autres matières comme le français ou l'histoire. Si l'étude n'est pas à proprement parler publiée, Pascal Hugué du CNRS se défend de ces attaques. Ce dernier explique que lorsque des résultats positifs sont observés, le CNRS a pour habitude de reconduire l'étude. Ce n'est qu'en cas de résultats similaires que l'étude est publiée. C'est pourquoi l'expérimentation a été poursuivie sur l'année 2015-2016.

Mais Jean-Rémi Girard n'est pas non plus convaincu sur le fond, jugeant cette évaluation «obscur» et qu'elle «éloigne les parents de l'école». «Pour les parents de famille défavorisée, qui ne parlent pas nécessairement français, les compétences n'ont pas de sens, tandis qu'une note est claire», estime-t-il. Selon lui, cette méthode est aussi nuisible pour les élèves, bons comme mauvais. «Les bons élèves aiment les challenges, tandis que les mauvais doivent pouvoir constater une progression et doivent savoir où ils se situent dans la classe», assène le syndicaliste. Selon une des collègues de Jean-Rémi Girard, qui a participé à l'expérimentation, ce système aurait surtout tendance à «démotiver» les élèves «moyens», qui ne voient pas dans l'évaluation par compétences une marge de progression concrète.

### Un débat idéologique déjà saturé

Depuis l'annonce de la ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem sur la suppression des notes à l'école en février 2015 - sur laquelle elle est depuis revenue -, enseignants, experts, intellectuels ou encore psychologues se sont largement saisis du débat. Il y a ceux qui sont pour, comme certains «docimologues» ou «spécialistes des notes», qui arguent que les notes sont injustes, inefficaces et qu'elles participent à la stigmatisation. Il y a les contre bien sûr, qui plaident pour un maintien des notes à l'école, qui rendent plus claires les normes de réussite. Si pour certains, la note «enferme» définitivement le «mauvais élève» dans la catégorie des faibles, d'autres opposeront que substituer une mauvaise note par une évaluation des compétences contribuerait à surprotéger l'élève, qui deviendrait de fait inapte à la réalité de la vie professionnelle. Les méthodes employées à l'étranger ont bien été utilisées comme argument pour défendre l'évaluation par compétence, comme l'exemple anglo-saxon, qui utilise des lettres, ou les exemples des pays du nord. Mais pour Pascal Hugué, la seule solution reste aujourd'hui de «tester» les différentes méthodes à grande échelle, seul moyen selon lui de faire évoluer ces habitudes ancrées dans la culture française.

---

### Document n° 2 : L'école peut-elle vraiment vivre sans notes ? Publié le 13/12/2014- Le Monde

C'est une nouvelle illustration des «biais» de la notation chiffrée. En pleine Conférence nationale sur l'évaluation des élèves, réunie en grande pompe, jeudi 11 et vendredi 12 décembre, à Paris, à l'initiative du gouvernement, pour convaincre qu'un «consensus» sur un système d'évaluation qui ne décourage pas les élèves est possible, l'Institut des politiques publiques (IPP) divulgue, samedi 13 décembre, une enquête croisant les deux sujets polémiques du moment : la notation et le genre.

Menée par Camille Terrier, doctorante à l'École d'économie de Paris, cette étude vient rappeler, à l'heure où l'exécutif a pris le risque de politiser le débat sur l'«évaluation bienveillante» en le portant sur la place publique, que celui-ci dépasse, et de loin, la question récurrente et simpliste «pour ou contre les notes?».

Lire aussi Un collège métamorphosé par l'abandon des notes

S'appuyant sur les résultats de 4 500 élèves de 6<sup>e</sup> de l'académie de Créteil, Camille Terrier a mis en évidence une «discrimination positive» s'exerçant «au bénéfice des filles» en mathématiques. Elle en a même chiffré l'ampleur. «Les notes des enseignants sont en

*moyenne 6,2 % plus élevées pour les filles que pour les garçons, à notes anonymes égales », écrit-elle.*

Les biais de la notation sont désormais bien connus. La première analyse statistique de ces biais, portant sur la session 1930 du baccalauréat, concluait déjà que, pour obtenir la « note vraie », il aurait fallu recourir à la moyenne de 13 correcteurs en mathématiques, 78 en composition française, 127 en philosophie...

Depuis, les biais de la notation ont été révélés par les chercheurs. Ils ont montré qu'à compétences égales, les enfants des milieux aisés sont mieux notés que ceux des catégories populaires. Idem des élèves qui n'ont aucun retard par rapport aux redoublants, ou des filles par rapport aux garçons.

### « Prophétie autoréalisatrice »

Ce que met en avant l'IPP, c'est que la discrimination n'est pas forcément problématique : elle peut aussi être source de progrès. « *Plus le biais en faveur des filles est important dans une classe, plus les filles ont tendance à progresser relativement aux garçons* », observe Camille Terrier, au point de les rattraper en mathématiques.

Le sociologue Pierre Merle, qui comptait, vendredi, parmi les invités de marque de la Conférence sur l'évaluation, préfère parler de « *prophétie autoréalisatrice* ». « *La notation est un levier psychologique et pédagogique terriblement puissant, explique-t-il. Si un bon usage favorise un cercle vertueux, un mauvais usage peut déboucher sur un désastre : le décrochage scolaire.* »

Le recours à la notation, très présent dans le second degré, est aujourd'hui minoritaire au primaire – il concerne 20 % à 30 % des écoles.

Une évaluation ni tout en notes ni sans notes : c'est la position médiane à laquelle l'école française semble vouloir s'accrocher. A l'issue des Journées de l'évaluation, les 11 et 12 décembre, le président du jury, Etienne Klein, a d'ailleurs plaidé, prudent, en faveur d'une réforme du « *juste milieu* ». Plus prudent en tout cas que Michel Lussault, président du Conseil supérieur des programmes, qui, dans les colonnes du *Monde*, le 1<sup>er</sup> décembre, a défendu un modèle mettant de côté notes et moyennes, au profit d'un barème de 4 à 6 niveaux.

L'argumentaire est désormais connu : l'évaluation doit être bienveillante sans être laxiste, encourager au lieu de trier, valoriser les compétences sans renoncer aux connaissances... Tout au long des deux journées, les interventions des experts convoqués par le ministère de l'éducation sont allées dans le même sens, rappelant que la réflexion ne saurait se réduire aux notes... mais peinant à s'en détacher.

### « Éviter une notation sanction »

Vouloir changer par le haut l'évaluation, qui relève de la liberté pédagogique des enseignants, est un pari risqué. « *Dans la foulée de Mai 68, le ministre Edgar Faure fait aboutir le remplacement de la notation de 0 à 20 par une échelle de A à E* », rappelle l'historien Claude Lelièvre. C'était sans compter les résistances sur le terrain. Rapidement, apparaissent des A +,

A -, B +, B -... En 1971, une circulaire admet le retour à la notation dans les classes d'examen ; les autres suivront.

Quatre décennies sont passées, et les enseignants n'ont pas attendu qu'une impulsion soit donnée, Rue de Grenelle, pour remettre en cause leurs pratiques. Avec des résultats variables : « *Dans la plupart des écoles et des collèges, la réflexion sur l'évaluation n'a guère abouti* », conclut un rapport de l'inspection générale en juillet 2013, évoquant des pratiques « *souvent individuelles* » et « *très hétérogènes* ». Il n'en relève pas moins que le recours à la notation, très présent dans le second degré, est aujourd'hui minoritaire au primaire – il concerne 20 % à 30 % des écoles.

Est-ce que deux journées de débats publics, durant lesquelles les voix discordantes ne se sont guère fait entendre, peuvent, au-delà du spectacle médiatique, relancer la réflexion sur le terrain ? Elles auront d'abord servi à légitimer des évolutions déjà inscrites dans la loi d'orientation sur l'école de juillet 2013. « *Les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une notation sanction à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive simple et lisible* », pouvait-on lire dans son annexe. La volonté de changement est affichée, la manière reste, elle, à préciser.

### **Document n° 3 : La suppression partielle des notes réduirait les inégalités entre élèves Par Aurélie Collas- Publié le 15/03/2015- Le Monde**

La suppression partielle des notes peut-elle permettre à l'ascenseur social de redémarrer ? Dans une France si attachée à la note sur 20, une telle conclusion apporterait une pierre dans le vif débat qui oppose défenseurs et détracteurs du système classique d'évaluation des élèves. Or, c'est précisément ce que montre une étude du CNRS qui vient d'être divulguée. Noyés dans l'actualité liée à la mobilisation des jeunes contre le projet de loi travail, ses résultats sont passés relativement inaperçus. Pourtant, ils tendent à montrer – et c'est une première – que la suppression des notes en classe peut avoir des effets positifs sur les apprentissages. Et permettre de réduire les inégalités de réussite liées à l'origine sociale.

L'expérimentation a été conduite en 2014-2015 dans 70 collèges et lycées de l'académie d'Orléans-Tours, dans des classes allant de la 6<sup>e</sup> à la 2<sup>de</sup>. Au total, près de 6 000 élèves y ont participé. L'étude, supervisée par Pascal Huguet, directeur de recherche au CNRS, s'est, elle, concentrée sur la classe de 3<sup>e</sup>, dans trois disciplines : mathématiques, français et histoire-géographie.

Les consignes données aux établissements étaient claires : pas de notes en classe. Celles-ci ne pouvaient être maintenues qu'en fin de trimestre dans les bulletins scolaires, à titre d'indicateurs parmi d'autres pour informer les familles. « *Il s'agit de limiter leur usage, qui nous paraît excessif dans le système actuel* », explique Alain Diger, doyen des inspecteurs pédagogiques de l'académie. Un modèle alternatif a été mis en place : l'évaluation par compétences. Les professeurs déterminent les compétences sur lesquelles les élèves ont à travailler. Leur acquisition est régulièrement évaluée en classe sur une échelle de 4 niveaux : non maîtrisé, partiellement maîtrisé, maîtrisé et très bien maîtrisé.

### **Tous les élèves ont progressé**

Rien de révolutionnaire. Voilà près de dix ans que l'éducation nationale s'attelle à développer cette logique, sans trouver de véritable écho sur le terrain tant les résistances sont importantes.

C'est donc très prudemment, et sans supprimer les notes, que la ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a cherché à donner un coup d'accélérateur à cette évolution de fond. Dans les futurs bulletins scolaires transmis aux parents – à la fin de chaque trimestre et de chaque cycle (CE2, 6<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) – figurera, aux côtés des moyennes, un bilan de l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences, ce bagage que tout élève doit maîtriser à l'issue du collège.

L'étude du CNRS tend à avaliser cette tendance. Deux groupes d'élèves ont été évalués – l'un non impliqué dans le projet, l'autre expérimental – à deux moments de l'année : au début, au moyen de tests standardisés, et à la fin, par le biais des résultats au brevet. C'est en mathématiques que les résultats sont les plus prometteurs. Dans cette discipline, l'écart entre élèves issus de classes sociales favorisées et défavorisées a été réduit de moitié (6 points de différence dans le premier groupe contre 3 points dans le groupe expérimental).

*« Ce n'est pas rien !, souligne Pascal Huguet. Cette différence, voilà des années que l'école républicaine tente de la réduire à grands coups de réformes, et pourtant la France reste championne des inégalités. En une année scolaire, on n'a pas inversé la machine, mais manifestement, voilà une méthode qui semble permettre à l'ascenseur social de redémarrer. Peut-être pas de monter au 10<sup>e</sup> étage, mais au moins au 5<sup>e</sup>... »*

Autre effet constaté, toujours en mathématiques, les élèves sont moins préoccupés par leur positionnement dans la classe. *« Ils cherchent encore à se comparer, mais sont davantage intéressés par ce qu'ils savent faire et ne pas faire, par la manière dont ils peuvent progresser »*, précise M. Huguet. Enfin, contrairement aux idées reçues, les bons élèves ne sont pas tirés vers le bas, selon l'étude. Tous les élèves ont progressé, qu'ils soient faibles, moyens ou forts.

En revanche, aucun de ces effets n'a été observé en français et en histoire-géographie. La raison tiendrait au fait que les professeurs de mathématiques sont ceux qui se sont le plus impliqués dans le projet et qui ont le plus collaboré entre eux. Les chercheurs n'excluent pas non plus l'hypothèse que français et histoire-géographie se prêtent moins facilement à l'évaluation par compétences. Quoi qu'il en soit, *« dans aucune des trois disciplines, il n'y a eu de baisse de niveau, et c'était, au départ, ce qu'on voulait vérifier »*, précise Alain Diger.

### **« Moins d'appréhension »**

Reste à savoir pourquoi la suppression partielle des notes a eu tant d'effets en mathématiques. Dans les établissements expérimentaux, où les professeurs « moteurs » ont souvent dû convaincre le reste de l'équipe, on met en avant plusieurs bénéfiques. A l'image du collège Rosa-Parks, à Châteauroux (Indre), qui a commencé l'expérimentation lors de l'année scolaire 2014-2015 avec une classe de 3<sup>e</sup>, et l'a élargie cette année à toutes les 3<sup>es</sup>. *« Les élèves ont moins d'appréhension par rapport à l'évaluation »*, souligne Nicolas Malassiné, professeur d'éducation physique et sportive. Alors qu'il est souvent reproché aux notes de ne pas toujours dire grand-chose du niveau des élèves, *« l'évaluation par compétences leur apporte plus d'informations sur où ils en sont et les progrès qu'il leur reste à accomplir »*, souligne-t-il.

Difficile de percevoir, avec si peu de recul et à l'échelle d'un établissement, si cette nouvelle méthode d'évaluation a fait grimper le niveau. Mais au collège Rosa-Parks, classé éducation prioritaire, le principal, Philippe Niemec, a une certitude : *« On avait des élèves qui ne*

*travaillaient pas car ils savaient qu'ils auraient de mauvaises notes. De toute évidence, ces jeunes, on les a encouragés et on en laisse moins sur le bas-côté. »*

## CORRIGE SUJET

CONCOURS : EXTERNE

DATE : 1-9-MAI 2018

GRADE : ADJOINT D'EDUCATION

CADRE : DES PERSONNELS D'EDUCATION ET DE SURVEILLANCE DE NC

EPREUVE : REDACTION D'UNE COURTE NOTE DE SYNTHESE D'UN  
DOSSIER PORTANT SUR DES PROBLEMES  
ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS DU MONDE  
CONTEMPORAIN

DUREE DE L'EPREUVE : 2 HEURES

COEFFICIENT : 2

## Introduction

La notation est l'outil d'évaluation de référence dans le système éducatif français depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Depuis fin février 2015, le ministère de l'éducation nationale a lancé le débat de la suppression des notes à l'école et de nombreuses études expérimentales ont été menées dans des établissements et disciplines différentes.

Quel est le débat autour de ce projet, pour quelles raisons vouloir supprimer les notes dans le système éducatif ?

Le débat est loin, à ce jour de faire l'unanimité.

Le candidat pourra organiser sa note de-synthèse en deux parties :

### I – Les avantages de la suppression des notes à l'école

- suppression d'une notation chiffrée au profit d'une évaluation par compétences permettant aux élèves de davantage se concentrer sur leurs marges de progression,
- la notation est préjudiciable à l'épanouissement de l'enfant, et à l'efficacité de son apprentissage dans la mesure où elle engendre de fait un classement et un esprit de compétition,
- à terme, la notation stigmatise et enferme les élèves en difficulté dans l'échec et augmente le phénomène de décrochage scolaire,
- l'évaluation par compétences permet de réduire les inégalités entre élèves selon leur origine sociale,
- avec l'évaluation par compétences, les élèves sont davantage centrés sur leur progression et moins focalisés sur leur positionnement dans la classe.

### II- Les limites de la suppression des notes à l'école

- la suppression de la note et la mise en place d'une évaluation par compétences est un système d'évaluation peu explicite pour les parents,
- cela peut décourager les bons élèves faute de challenge,
- ce système ne porte pas ses fruits dans l'ensemble des matières telles que le français ou l'histoire géographie,
- ce système ne permet pas à l'enfant de se situer dans une classe,
- risque de surprotéger les enfants et, à terme, les rendre inadaptés au milieu professionnel.

## Conclusion

L'on constate que ce débat d'aboutit pas, à ce jour, à l'unanimité. Aussi, l'on peut s'interroger sur la mise en place de système intermédiaire alliant l'évaluation par compétences et l'évaluation chiffrée tout en poursuivant parallèlement les expérimentations à plus grande échelle pour accompagner les changements de mentalités autour de cette question.

1<sup>ER</sup> CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 19 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE  
CORPS DES ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET  
DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALEDONIE

-----«»-----

EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION : TRADUCTION EN FRANÇAIS D'UN TEXTE  
ECRIT EN LANGUE KANAK AJIE

DUREE : 1 HEURE

COEF : 1

SUJET

**TÖ NEXÖ RÖ DADAC**

*Mèrhí Khazé wè na pwayèfi Ořokau rö nêxö*

**MÈRHÍ**

Ořokau ! Geve a' yè-nya ?

**OŘOKAU WHANEROÏ**

Törhûu pâfâ pâ bêmûu-ré, céfé ré tö gwêêwè, mâ céfé ré tö nérhëë bafee. Èrëwa-fé wa ki cee  
i nô rö néva. cèki cî-e na pièmè-nya.

**MÈRHÍ**

Ki yexevè nâ vitânéxâi xe-ve !

**OŘOKAU WHANEROÏ**

Na pwa na yerii rö névâ. Pëëfi yè- fé ki céfé rhèwifî pâfâ wakè.

*[...]Céfé tëvè na pâfâ rhee, böfi dè mèrhí rharî ré rhîâgûrû mêtê a' xé-fé. Céfé böfi tövéa  
na pâfâ rhee mâ rhau a'cèi vè rhaaxâ. [...].*

**OŘOKAU WHANEROÏ**

Âriké ? Céfé wê a'cèi na pâfâ rhee ? ... Nâ wi na jië ? Céfé viö rai nââbé-nya ? Gö törhûu  
êfê gè da waa rhèva yè-fé. Rhavûu tëë cêmè rua na ki céfé pwêfêwa-nya. Gènya ré Orokau,  
céfé yè böfi waa kââ ré gö a'dâ yè-fé.

Rhèva yè-fé na gèi, gè yè mâ törhûu, pè cowa, céfé yè mâ pwêfêwaa-nya.

**MÈRHÍ**

Céfé yè ya-nya na ki gö tëvè röi kââ ré céfé wê vi câwâ.

### **OÛROKAU WHANEROÏ**

Gè baŋa i nô i pâfâ rhee ? Aè gènyâ wè ? Gè da baŋa i nô xi-nya ? Gö tôô-i cèki gè waa kââ ré gö a'dâ yè-i. Böfi kwa yè tëvë rö. Gè töpwêfê ?

### **MÈRHÎ**

Môfu xi-nya wè na ûfû rha péya ka maii rö néxaŋa-ve.

### **OÛROKAU WHANEROÏ**

Céfé dè waa kââ yè-ré baŋee na pâfâ rhee. Gè yè böfi töpwêfê-nya e na gèi-a. Wa kââ ré gè yè baŋi waa aè rhaaxâfö, na tö pwaŋa-i na ki pè tôô-ré cèki céfé nââbé-nya, wi gwè yè mâ a pè rhôê xi-nya rö xi-i.

### **MÈRHÎ**

Na wii na gaamëë xi-nya cèki gwè viru wa-fé rö néxö afii , aè gö da gaamëë rö ki yè pè tôô-fé cèki céfé pwêfêfê. [...]

### **OÛROKAU WHANEROÏ**

IÖi ! Wè céfé wè a'cèi ? Gè nââ ö'yûi yè-nya ? Êfê yè-nya jiè ré céfé baŋi yè-è !

### **MÈRHÎ**

Rha o'yafi !

### **OÛROKAU WHANEROÏ**

Bwa ! Gwè yè da na o xi-nya.

Ka yuu xè pèci i Pierre Gope, *Le dernier crépuscule*, GRAIN DE SABLE.

1<sup>ER</sup> CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 19 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE  
CORPS DES ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET  
DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALEDONIE

-----«»-----

EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION : TRADUCTION EN FRANÇAIS D'UN TEXTE  
ECRIT EN LANGUE KANAK DREHU

DUREE : 1 HEURE

COEF : 1

SUJET

HNA XULU E DADAC

*Itronyi hë angajoxu me Haze i nyidre hnine la hnaxulu*

**Haze :**

Angajoxu, eni a dreng la hë i nyipë, tro ni a nyi hlu tune ka ?

**Angajoxu Whaneroï :**

Hëne jë la itre tepolo ne wetr, tepolo ne tim. Sipo angatre jë troa hamë ni la atrehmekun. Hace koi ni la mele celë.

**Haze :**

Troa kapa la ajai cilie !

**Angajoxu Whaneroï :**

Hetre hace ka traqa kowe la huhnaming. Upi angatre jë troa thingi jëen la itre pengöne cili.

*[...]Hna kapa hnei itre tepolo, Haze hmekuje hi la ka trotrohnine la aqane ithanata i angatr.  
Nge hnei angatre hna kapa. [...]*

**Angajoxu Whaneroï :**

Ase kö itre tepolo kapa la sipong ? (Pëkö sa) Kola u ? Xele kö angatr ma xatua ni ? Ma tha hnei ö kö hna isin la sipong. Tro hmaca jë utihë la tro angatr a kapa la ajang. Eni la joxu, tha ijiji angatre kö troa drei simine la sipong. Tro hmaca jë eö, ne goeëne ju kö la tro angatr a kapa la sipong.

**Haze :**

Tha ijjinga Kō troa elihun la aja i angatr wanga eatre pini.

Eo, eö a metrötrën la hna ewekë itre tepolo ? Ame pe kö ni ke ? Tha metrötrëne kö eö la hna ewekëng ? Ame eö Haze, hna kuci ö troa drei ni.

**Haze :**

Kösë etë ka kaqakaqa la meleng koi nyipë.

**Angajoxu Whaneroï :**

Goi qenahmo së fe hnene la itre tepolo. Itre ka qenatrekënö. Dreng Haze, isine jë ö tro angatr a xatua ni. ke elanyi e jole kö ke eö la ka troa xeni pun la wesitreng.

**Haze :**

Atreine ni troa lö hnene la mele i angatr, ngo thatreine kö ni troa musinë angatr.

**Angajoxu**

Ase hë angatre qaja la mekuna i angatr ? Ngo hnei ö hna juetrën ! Nemene la hnei angatre hna sa ?

**Haze :**

Ca medreng

**Angajoxu :**

Tha tro kö ni a nue la neköng

Sine trengë ewekë hna cinyihan hnei Pierre Gope, « Le dernier crépuscule », grain de sable.

1<sup>ER</sup> CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 19 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE  
CORPS DES ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET  
DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALEDONIE

-----«»-----

EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION : TRADUCTION EN FRANÇAIS D'UN TEXTE  
ECRIT EN LANGUE KANAK NENGONE

DUREE : 1 HEURE

COEF : 1

SUJET

RI WOCE NO DADAC.

*Acakaze ha ile ne Retok ri woc.*

Acakaze

Bua hna kaio nu co konekatu bua, Retok ?

Retok Whaneroi

Kewiwilo du nodei makaze nore wec, nore tin. Sibolo du buic, thu ahnga du nu. Inu ha thathuniko co kuni.

Acakaze

Inu co ayuni ore uane bua !

Retok Whaneroi

Ore nia ci ruacethon'ore pahnamenenge ni in. Sibobuice co akedini ore nodei ruac.

*[...] Nodei uyene ci ahngabut, Acakaze so kore ci carajewe du buic. Ci ahngabut kore nodei uyanod ne ci cedi seson. [...]*

### Retok Whaneroi

Ilo, nodei uya hnamenenge hna kedi ore uane in ? (ci paekocelu). Ci nge ko melei ? Buice deko ma alane co konekatu nu ? Bo deko hna taceti ore uan ! Hue yawe, thu thidilu ke buice jew'ore uane in. Inu kore doku, thathuniko ke buice co cie ore enengocoiag. Sibonelo yawe, bo co ule, buice co thidilu jewe.

### Acakaze

Thathuniko ke in.

Buice co cathubeni in, ngei inu ma udi ore uane buic.

### Retok Whaneroi

Bo ci pareuon'ore eberedro nore nodei uyanod ?

Ka inu nge ko ? Bo deko ma pareuon'ore eberedroiag ? Hnapani bo co rue ore ace hnegu hna ujeni bo co rue, ke deko di ma co ie di ore se ace ne se ac !

### Acakaze

Ciroigu inom'ore guete me kaketowe ri hnoren'ore rue aranine ni bua.

---

### Retok Whaneroi

Ci ajoni eje joko kore nodei uyanod. Se ci yothi eje inom'ore waoneon. Taedrengi roion, hnapani bo ko melei co aedeni ore enengoco du buic, thu konekatu nu. Ngei ka deko, bo co ule ore ace inu co rue du bo !

### Acakaze

Inu thuni co ekonelo ri menenge buic, roidi thathuniko ke inu co ethaboreta ne buice ne aedeni eberedro ne buic. [...]

Retok Whaneroi

Koiko, buice ha hna cedi ? Bo hna ula nu ! Buice ci alan'ore nge ?

Acakaze

Sa kore morowe me be hna pinan.

Retok Whaneroi

Tangoko ke inu co kanon'ore teneg.

Hna yose sere ri hna eleda ni Pierre GOPE, « Le Dernier Crépuscule », Grain de Sable.

1<sup>ER</sup> CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 19 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE  
CORPS DES ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET  
DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALEDONIE

-----«»-----

**EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION : TRADUCTION EN FRANÇAIS D'UN TEXTE  
ECRIT EN LANGUE KANAK PAICI**

DUREE : 1 HEURE

COEF : 1

**SUJET**

**Nâ i nâmotô kë DADAC**

*I "khazé" pwia pwa wâi nâ é too dari wë ukai mâinâ naa ni dô nâmotô.*

**Pwia pwa wâi**

Gë to dë-o co ukai mâinâ ?

**Ukai mâinâ Whaneroï**

Gë to dërë wë pwi dué mainâ géé nâmotô, wë pwi dué nâjawé, gë mwââ côô-ru banâ ru téba  
pwélaa goo pwinâ géré tèèpaa baa nyê dau tōinâ tōô.

**Pwia pwa wâi**

Wâdé , go mwââ pârâ goo !

[...] Rë tèèpaa tépa duéé, â nyê âcoo pwia pwa wâi nâ é tēmôgōri ê pai-rë,  
Rë cipapari et rë cau tōpi diri. [...]

**Ukai mâinâ Whaneroï**

â dë nâ rë inâ tē gë tēpa duéé? (ticè pwârâ tūra)â wânâ ? Tëutë rë dërë pi-tu tōô ?

Go niimîrî mâ câ gë caa inâ tē rë bwëti. Gë o pârâ cōwâ tiagoo nâ rë pi-têrê dë-o.

Wëgo pwi ukai, caa pârî mâ rë pârâ jai pwinâ go inâ. Inâ tē rë mwârâ baa rë o mwââ pwa  
pwinâ go inâ.

**Pwia pwa wâi**

Câ caa pârî naa goo-ö

rë o mwââ pwa tōô cè pwinâ èpë nâ inâ mâ go tūra cōwâ goo.

**Ukai mâinâ Whaneroï**

Wâgotë gë goo popai kârâ u ? â wâgo nâ ? Câ caa wâgotë gë goo popai kôô ?  
Wakè gë nâ gë pi-têrê dërë pwinâ go inâ, â caa nâ gë tûra goo !

**Pwia pwa wâi**

ê wâro kôô nâ wërë atü wai naa nâ i gë.

**Ukai mâinâ Whaneroï**

Rë nyê tuba ora tã jè tépa u mâ tuba èpè tã jè. Têrê bwëti, gë nyê mùdërë cè pai pwa gë â pwa  
mâ rë pi-tu tôô baa wiênâ câ caa wërë pwinâ go inâ â go caa tãpwö naa gö gë ê pwârâ putémû  
kôô !

**Pwia pwa wâi**

pârî mâ go tèèpaa naa nâ éré nâ rë wâro wêê, âconâ câ pârî mâ go pi-tuâ naa goo au-niimîrî  
mûrû kã rë.

**Ukai mâinâ Whaneroï**

Â rë mwââ nyê tãpi ? Gë tã pi-naapwânîrî goo-ö ! â gë inâ cè pwinâ nûmâ rë goo .

**Pwia pwa wâi**

jè nârî èpo baa pi-tèèpaa.

**Ukai mâinâ Whaneroï**

Ûbwaa câ go caa naa i âboro èpo kôô.

Extrait de Pierre Gope, *Le dernier crépuscule*, GRAIN DE  
SABLE ;

## CORRIGE SUJET



CONCOURS : EXTERNE

DATE : 19 MAI 2018

GRADE : ADJOINT D'EDUCATION

CADRE : DES PERSONNELS D'EDUCATION ET DE SURVEILLANCE DE NC

EPREUVE : TRADUCTION EN FRANÇAIS D'UN TEXTE ECRIT EN  
LANGUES KANAKS

DUREE DE L'EPREUVE : 1 HEURE

COEFFICIENT : 1

## DANS LA FORÊT DE DADAC

*Le Khazé sorcier a rejoint le grand –chef dans la forêt.*

### LE SORCIER

Tu as fait appel à mes services, Grand-Chef ?

### LE GRAND-CHEF WHANEROÏ

Implore les dieux des montagnes, des eaux, consulte les. J'ai besoin que mes yeux soient éclairés. Cette situation devient insupportable.

### LE SORCIER

Votre vœu soit exaucé !

### LE GRAND-CHEF WHANEROÏ

Le malheur s'abat sur mon village. Demande-leur d'empêcher les travaux.

*[...] Les esprits réagissent, seul le sorcier comprend leur langage. Les esprits apparaissent et répondent en chœur. [...]*

### LE GRAND-CHEF WHANEROÏ

Est-ce que les esprits ont répondu favorablement à ma demande ? (un silence) Qu'y a-t-il ? Ils refusent de m'aider ? Je trouve que tu n'as pas beaucoup insisté. Recommence jusqu'à ce qu'ils m'obéissent. Je suis le chef, ils ne peuvent ignorer ma demande. Insiste et tu verras qu'ils me seront favorables.

### LE SORCIER

Je ne peux pas.

Ils me puniront si je discute leur volonté.

**LE GRAND-CHEF WHANEROÏ**

Tu crains la parole des esprits ? Et moi alors ? Tu ne crains pas la mienne ? Tu es voué à exécuter mes ordres, pas à les discuter !

**LE SORCIER**

Ma vie est un morceau de roche friable entre tes mains.

**LE GRAND-CHEF WHANEROÏ**

Même les esprits nous font chier. Ils nous font du chantage aussi. Ecoute-moi bien toi, débrouille-toi comme tu veux, mais tâche de les décider à m'épauler, autrement c'est sur toi que j'acharnerai ma colère !

**LE SORCIER**

J'ai le pouvoir d'accéder dans leur monde, mais pas le pouvoir de les dissuader. [...]

**LE GRAND-CHEF WHANEROÏ**

Ils ont donc répondu ? Tu me l'avais caché ! Dis-moi ce qu'ils veulent.

**LE SORCIER**

Un nouveau-né.

**LE GRAND-CHEF WHANEROÏ**

Je ne donnerai pas mon fils.

Extrait de Pierre Gope, *Le dernier crépuscule*,  
GRAIN DE SABLE.